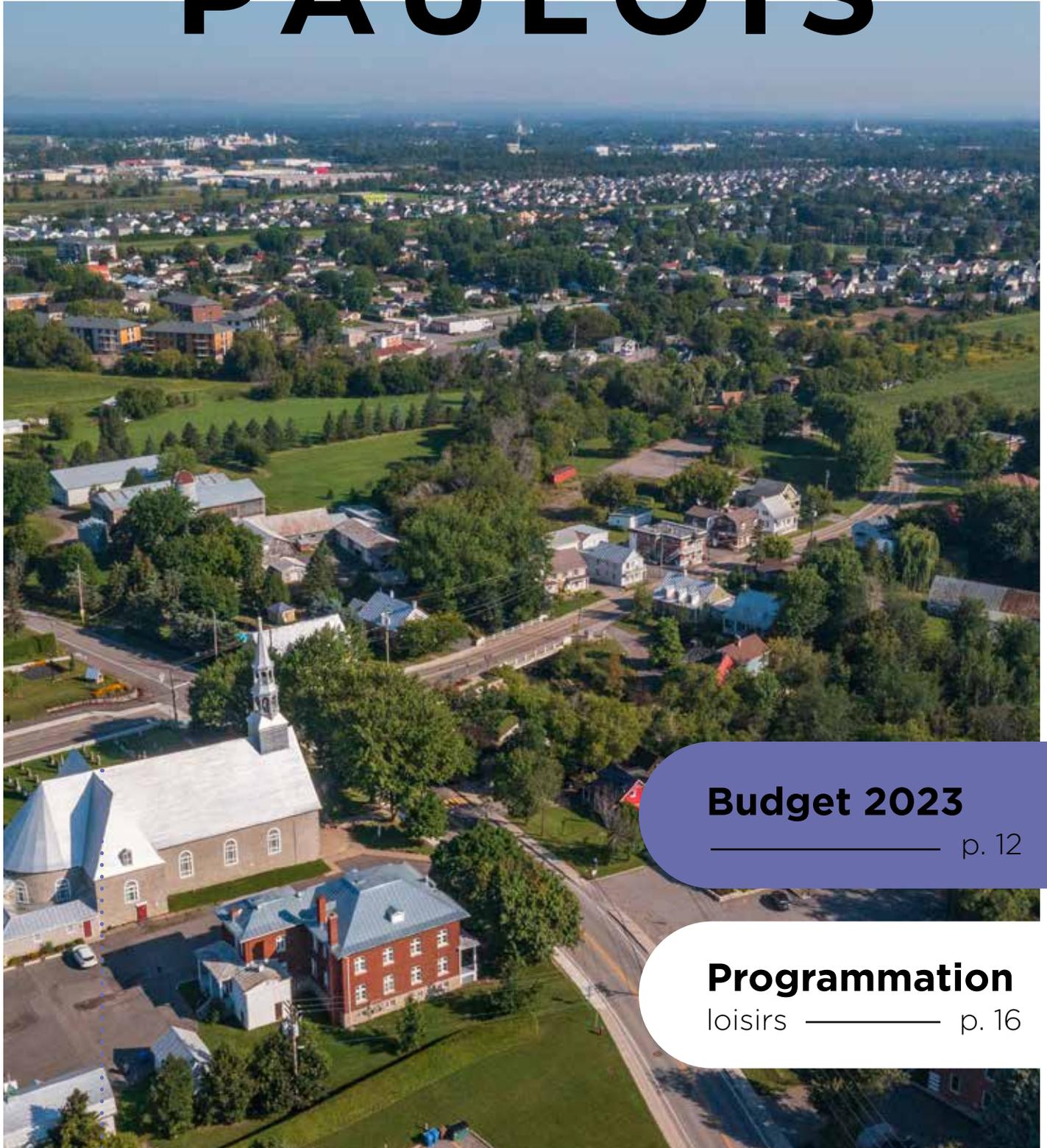


mon  
**PAULOIS**



**Budget 2023**

\_\_\_\_\_ p. 12

**Programmation**

loisirs \_\_\_\_\_ p. 16

# Mon Paulois printemps 2023

## MOT DU MAIRE

Chères Pauloises et chers Paulois,

Pour la deuxième année de son mandat, le conseil municipal devra faire face à des enjeux et défis très importants en raison du contexte économique actuel tout en conservant et améliorant l'offre de services aux citoyens. Malgré tout, de beaux projets seront mis en branle dans les prochaines semaines et vous serez témoins de ces réalisations au courant de l'année.

Tout d'abord, je vous informe que sur le plan immobilier, c'est sans surprise que nous devrions observer un ralentissement en 2023. Ce n'est pas une mauvaise chose nécessairement puisque, pour la Municipalité, ce ralentissement nous donne un moment pour consolider nos programmes et réfléchir à nos interventions sur le territoire.

## Budget 2023, une hausse raisonnable et responsable de la taxe foncière

Comme vous avez pu le constater lors de la réception de votre compte de taxes et de sa brochure explicative, le conseil municipal a haussé le taux de taxation pour 2023. En effet, le taux de taxation globale a été haussé de 0,0075 \$ par 100 \$ d'évaluation en passant de 0,685 \$ en 2022 à 0,76 \$ en 2023. Il n'y a pas d'éléments précis qui expliquent cette hausse, elle est plutôt le résultat d'une augmentation généralisée dans toutes les sphères d'opération.

Saint-Paul étant une municipalité en pleine croissance, il est impératif de présenter une qualité et une diversité de services qui répondent aux besoins variés d'une population grandissante. Cependant, plusieurs facteurs engendrent des défis budgétaires à surmonter comme dans toutes les municipalités du Québec. En effet, il est de la responsabilité de la Municipalité d'assurer la pérennité et le développement de ses infrastructures, de se moderniser et de faire face aux diverses exigences financières, législatives, sociales et environnementales qui lui incombent.

Pour toutes ces raisons, une hausse raisonnable de la taxe foncière est nécessaire pour maintenir un budget équilibré, responsable et répondant aux attentes des citoyens tout en se souciant de la capacité de payer des contribuables.



## Plan d'urbanisme et nouveaux règlements

Nous avons entamé les dernières étapes avant la mise en vigueur du nouveau Plan d'urbanisme et des nouveaux règlements d'urbanisme. En effet, la procédure de révision du Plan d'urbanisme et de remplacement des règlements d'urbanisme est enclenchée depuis le début du mois de février et s'échelonne jusqu'à la période estivale. Lors de la séance du conseil municipal du 6 février dernier, l'avis de motion et l'adoption des premiers projets ont été faits. D'ailleurs, l'assemblée de consultation publique vient tout juste d'avoir lieu, le 13 mars dernier, à la Mairie.



## Futures installations dans nos parcs municipaux

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en période de soumissions pour la réalisation des futurs aménagements au parc des Berges situé dans le secteur des berges de l'Île Vessot. En effet, un bâtiment de service sera ajouté, une structure de patinoire sera aménagée et un espace rafraîchissement (brumisateurs d'eau) sera mis en place. Les travaux débuteront cet été.

Des améliorations seront également apportées dans d'autres parcs municipaux, notamment au parc du Bourg boisé avec l'ajout de modules d'hébertisme et au parc Amyot avec l'entretien et la mise à niveau des surfaces de jeu.

## Économie d'eau, développement durable et réglementation des piscines

En 2023, la Municipalité entreprendra une série d'actions en lien avec des enjeux importants auxquels nous devons sensibiliser la population. Tout d'abord, suivant la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Municipalité instaurera de nouvelles mesures concernant la consommation d'eau sur le territoire. Ensuite, les démarches sont également entamées afin d'adopter un plan de développement durable pour guider la Municipalité dans les actions à entreprendre et les choix à faire dans les prochaines années. En terminant, sachez que d'importantes modifications ont été apportées au règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles. Les propriétaires de piscines résidentielles ont jusqu'en septembre 2025 pour s'y conformer. Comme la responsabilité a été déléguée aux municipalités de faire respecter cette nouvelle réglementation, nous lancerons une campagne de sensibilisation à ce sujet prochainement. D'ailleurs, vous pouvez prendre connaissance de l'article à ce sujet à la page 8 de ce bulletin municipal.

La saison hivernale tire à sa fin pour faire place au printemps. À la Municipalité, les préparatifs vont bon train pour tous les projets et événements à venir pour la saison estivale. Je souhaite à tous les citoyens et citoyennes de passer de bons moments avec leurs proches en cette saison de renouveau qui fera place, bientôt, à l'été.

**Alain Bellemare,**  
Maire



**Alain Bellemare**

Maire



**Alexandra Lemay**

Siège 1



**Jacinthe Breault**

Siège 2



**Marc Pelletier**

Siège 3



**Mélanie Desjardins**

Siège 4



**Dominique Mondor**

Siège 5



**Mannix Marion**

Siège 6

# Info-Paulois

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

3 et 17 avril

1<sup>er</sup> et 15 mai

5 et 19 juin



## Taxes municipales : Échéances et modes de paiement

La Municipalité de Saint-Paul offre la possibilité de payer les taxes en **quatre (4) versements** pour les comptes de plus de 300 \$.

*Si votre compte de taxes est acquitté par votre prêteur hypothécaire, vous devez vous-même lui en transmettre une copie et vous assurer qu'il règle vos taxes conformément aux échéances des versements.*

### Modes de paiement :

- **Par la poste :**  
par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Paul (10, chemin Delangis, Saint-Paul (Québec), J0K 3E0). S.V.P. joindre votre coupon de paiement en vous assurant que le numéro de matricule y apparaît.
- **Au comptoir de la Mairie :**  
en argent comptant ou par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Paul ou encore par paiement direct (carte débit seulement). N.B. : Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.
- **À votre institution financière :**  
au guichet automatique ou au comptoir caisse.
- **Paiement en ligne :**  
par l'intermédiaire du site Internet de votre institution financière en inscrivant les 19 chiffres du numéro de référence pour paiement se trouvant sur les coupons de versement de votre compte de taxes.

**13 mars**

1<sup>er</sup> versement

**12 mai**

2<sup>e</sup> versement

**11 juillet**

3<sup>e</sup> versement

**10 octobre**

4<sup>e</sup> versement

## Fermeture des bureaux municipaux

La bibliothèque Fernande-Richard sera ouverte le samedi 8 avril de 9 h à 13 h et le lundi 10 avril de 13 h à 18 h.

**FERMÉ**  
**7 et 10 avril**

**Vendredi Saint  
et Lundi de pâques**

**FERMÉ**  
**22 mai**

**Journée nationale  
de Patriotes**

# Mon milieu de vie



## Refonte du Plan et des règlements d'urbanisme

À l'ère de la densification engendrée par les différentes orientations gouvernementales, la nécessité de protéger nos terres agricoles et nos milieux naturels, le coût et la rareté des terrains disponibles et le besoin bien présent en matière de logements, le nouveau schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Joliette est entré en vigueur en avril 2020.

Pour ce qui est de la Municipalité de Saint-Paul, la refonte fut entamée dès la mi 2021 et a été réalisée dans le but de garantir une cohérence avec ce nouvel outil de planification régionale. De ce fait, pour répondre aux enjeux et besoins actuels de notre territoire, nous avons revu le Plan d'urbanisme et l'ensemble des règlements d'urbanisme datant respectivement de 1991 et 1992.

### Une vision d'aménagement pour l'avenir de la Municipalité

La vision d'aménagement et de développement du Plan d'urbanisme identifie l'objectif vers lequel doit tendre la Municipalité à travers la démarche de développement qu'elle entreprendra pour les prochaines années.

En 2037, Saint-Paul continue à attirer de jeunes familles pour son milieu de vie équilibré entre ville et nature. Toutefois, l'offre de logements s'est diversifiée afin de répondre aux besoins de tous les types de ménages. La vie de quartier dynamique et le patrimoine bâti mis en valeur contribuent à créer un fort sentiment d'appartenance des Paulois et Paulaises envers leur milieu de vie.

En 2037, l'offre commerciale de Saint-Paul s'est élargie afin de combler les besoins des Paulois et Paulaises : le boulevard de l'Industrie conserve une vocation de desserte locale, tandis que le caractère patrimonial et touristique du noyau villageois a été consolidé. De nouveaux emplois ont aussi été créés grâce au dynamisme de la zone agricole et du secteur industriel.

En 2037, le milieu naturel et les paysages de Saint-Paul sont protégés, permettant à la population de profiter de la nature pour y pratiquer une diversité d'activités récréatives soucieuses de l'environnement. Plusieurs bonnes pratiques écologiques mises en place par la Municipalité contribuent à la lutte aux changements climatiques en minimisant l'impact des activités humaines.

En 2037, Saint-Paul est pourvu d'un réseau de sentiers polyvalents efficace permettant à la population de se déplacer de façon sécuritaire à pied et à vélo entre les quartiers et vers les municipalités voisines. Les interventions d'aménagement ainsi que les activités de sensibilisation déployées favorisent une saine cohabitation entre tous les modes de déplacement.



### Les orientations et objectifs du Plan d'urbanisme ainsi que son plan d'action

À la suite de l'énoncé de vision et du portrait de la Municipalité, neuf grandes orientations d'aménagement et de développement ont été formulées. Ces orientations correspondent aux lignes directrices de planification dont s'est dotée la Municipalité.

Le Plan d'urbanisme se termine avec un plan d'action proposant une stratégie de mise en œuvre. Celui-ci comprend une série d'actions à entreprendre en matière d'aménagement et de développement afin de répondre aux différents objectifs visés par les orientations.

Voici un exemple d'orientation et des moyens (actions) de mise en œuvre pour réaliser les objectifs visés par cette dernière.

Orientation	Moyens de mise en œuvre
 <b>Orientation 3</b> Favoriser un milieu de vie agréable et une vie communautaire dynamique	
<b>Objectifs</b>	<b>Moyens de mise en œuvre</b>
Maintenir et bonifier l'offre d'activités communautaires	Planifier les parcs, installations sportives, lieux communautaires et culturels afin d'accroître et de diversifier la gamme d'activités culturelles, récréatives et sportives pour toutes les tranches d'âges Continuer à entretenir adéquatement les parcs, installations sportives et lieux communautaires présents sur le territoire Assurer la promotion des équipements et activités offerts sur le territoire sur diverses plateformes afin de rejoindre l'ensemble de la population
Favoriser les échanges et les rencontres	Maintenir et bonifier la gamme d'activités permettant d'accroître les liens intergénérationnels Élaborer et mettre en œuvre un programme de promotion et d'animation du noyau villageois Évaluer la possibilité de mettre en place un jardin communautaire ou collectif
Entretien le fort sentiment d'appartenance à la Municipalité	Créer des liens cyclables et piétonniers sécuritaires entre les secteurs résidentiels et vers le noyau villageois et le boulevard de l'Industrie Développer une signature visuelle distinctive à l'image de la population locale Évaluer la possibilité d'aménager un espace public « signature » au sein du périmètre urbain Évaluer la possibilité d'aménager des entrées de ville végétalisées

Ensemble nous avons uni nos efforts pour produire des outils de travail adaptés, efficaces et au goût du jour avec lesquels il sera agréable de travailler et dont on pourra aisément expliquer le contenu aux citoyens. Par cette mise à jour, nous désirions orienter le développement selon de meilleures pratiques urbanistiques, reflétant une vision concertée et répondant aux besoins des citoyens.

Pour plus de détails concernant le Plan d'urbanisme et son contenu et il est possible de le consulter sur notre site Web au [www.saintpaul.quebec](http://www.saintpaul.quebec).

## Nouveaux règlements donc nouvelles normes

L'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme apporte de nouvelles normes. Pour toute demande de permis, nous vous conseillons fortement de communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement pour voir si les normes ont changé. Parmi ces changements, en voici quelques-uns qui pourraient affecter vos travaux à venir :

- Permis requis pour l'abattage d'arbre : seuls les arbres malades ou dangereux nécessitant la coupe de ceux-ci pourront être soumis à une demande de permis.
- Les prix des permis ont changé, informez-vous pour connaître les nouveaux tarifs.
- Un dépôt de 1 000 \$ sera maintenant demandé lors de la présentation d'une demande de permis pour une nouvelle construction. Ce dépôt pourrait aussi être exigé dans le cas d'un garage, un agrandissement ou une piscine creusée.

## Inventaire des bandes riveraines du ruisseau Saint-Pierre

La Municipalité de Saint-Paul effectuera bientôt l'inventaire des bandes riveraines du ruisseau Saint-Pierre dans son périmètre urbain afin de voir la qualité de ce dernier, d'effectuer les améliorations nécessaires et de sensibiliser les propriétaires riverains à l'importance de ce milieu hydrique naturel.

Les propriétaires riverains pourraient avoir la visite d'un biologiste sur leur terrain aux alentours du mois de juin. Ce dernier sera identifié et le Service de l'urbanisme et de l'environnement sera disponible pour répondre à vos questions

### Besoins de plus d'informations ?

Nous vous invitons à contacter **le service de l'urbanisme et de l'environnement** ;

450-759-4040, poste 231,  
[permis@saintpaul.quebec](mailto:permis@saintpaul.quebec)



# Stratégie d'économie de l'eau potable

## Saint-Paul adopte de nouvelles mesures

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 s'inscrit dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau, dans une optique de gestion intégrée et dans une perspective de développement durable. Elle vise à doter les municipalités des outils nécessaires leur permettant de poser un diagnostic clair et précis sur l'utilisation de l'eau dans chaque territoire par rapport aux normes reconnues.

**Au Québec, la quantité d'eau distribuée par personne se situe à 573 L/pers/d et demeure plus élevée de 126 L/pers/d qu'au Canada et de 203 L/pers/d qu'en Ontario, ce qui représente un écart de 28 % et de 55 % respectivement.**

La Stratégie adresse plusieurs mesures aux municipalités et inclut des engagements du gouvernement.

## Entre autres, les municipalités doivent :

- Produire le Bilan annuel de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable
- Mettre en place des actions progressives pour contrôler les pertes d'eau en fonction de l'indicateur de pertes d'eau
- Mettre en place les actions progressives pour économiser l'eau chez les consommateurs en fonction de l'indicateur de consommation résidentielle
- Mettre en place des actions progressives qui concernent la gestion durable de la ressource et des actifs municipaux
- Présenter annuellement le rapport du Bilan au conseil municipal. La Municipalité de Saint-Paul soutient la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable en mettant en place les mesures nécessaires comme la création et l'application du règlement 583-2020 sur l'installation de compteurs d'eau et l'utilisation et la gestion de l'eau potable.

**Justement, en 2023, le conseil municipal a pris la décision d'apporter deux changements en ce qui concerne ce règlement :**

- **Les propriétaires de système d'arrosage automatique devront maintenant programmer leur système pour que l'arrosage de leur pelouse, fleurs, potagers et/ou arbustes se fasse entre 0 h et 4 h lors des jours permis. Rappelons qu'un système d'arrosage automatique est un système qui doit être actionné via une programmation munie d'une minuterie qui assure la mise en marche et l'arrêt automatique.**
- **L'ensemble des systèmes d'arrosage automatique existants ou projetés devront être munis d'un pluviomètre d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Ce dernier permet de mesurer le niveau d'humidité et/ou de pluie et empêche le système d'arrosage de se mettre en marche quand, par exemple, il pleut pendant la période permise d'arrosage.**

## Utilisation de l'eau potable

Réglementation en vigueur du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre

### Horaire d'arrosage

#### Arrosage non-automatique | 20 h à 23 h 59 selon l'horaire ci-dessous

Arrosage qui doit être mis en marche et arrêté manuellement sans être tenu à la main pendant la période d'utilisation.

#### Arrosage automatique | 0 h à 4 h selon l'horaire ci-dessous

Système d'arrosage intégré par canalisation qui doit être actionné via une programmation munie d'une minuterie qui assure la mise en marche et l'arrêt automatique.

 L'ensemble des systèmes d'arrosage automatique existants ou projetés soient munis d'un pluviomètre d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Numéro civique	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi au dimanche
Pair	🚿		🚿		Interdit
Impair		🚿		🚿	



La Municipalité de Saint-Paul soutient la Stratégie de québécoise d'économie d'eau potable en mettant en place les mesures nécessaires.



### Remplissage de piscine et de spa

Autorisé en tout temps à la condition d'être effectué sous une surveillance permanente.

#### Nouvelle pelouse ou aménagement

Demandez votre permis à la Municipalité pour pouvoir arroser pendant 15 jours consécutifs entre 20 h et 23 h 59.

### Arrosage manuel Autorisé en tout temps

Arrosage avec arrosoir manuel, pistolet ou lance d'arrosage qui doit être maintenu en main pendant la période d'utilisation.

#### Des questions ?

La Municipalité peut émettre des avis d'interdiction qui ont préséance sur ces normes. L'information présentée ci-haut ne remplace pas le règlement #583-2020 et ne présente que les principaux éléments de la réglementation. Pour de l'information supplémentaire et/ou une autorisation, communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement aux coordonnées ci-dessous.



10, chemin Delangis  
Saint-Paul (QC) J0K 3E0  
450 759-4040, poste 231  
environnement@saintpaul.quebec

saintpaul.quebec | f

## Le jeu libre dans la rue

Saviez-vous que depuis le printemps 2022, nous avons un règlement encadrant le « jeu libre dans la rue » à Saint-Paul? Qu'un tronçon de la rue de Richerences fut la terre d'accueil du tout premier projet pilote à l'été 2022. Que cette initiative a su plaire grandement aux familles résidentes du secteur. Que ce fut un projet rassembleur qui a encouragé de saines habitudes de vie. Que, dorénavant, l'autorisation de jeu libre dans la rue est valide pour une période de 3 ans.

Bien évidemment, ce règlement s'accompagne d'un code de vie à respecter par les participants et les automobilistes. Il s'agit plus précisément de règles de sécurité et de courtoisie afin que la rue puisse être partagée harmonieusement entre les utilisateurs. Il faut savoir également que, sans autorisation municipale, le Code de la sécurité routière du Québec interdit de jouer dans la rue.

### Critères d'admissibilité

Pour être une rue admissible, cette dernière doit :

- avoir une limite de vitesse au maximum de 40 km/h
- ne pas être située devant un parc
- avoir une longueur au minimum de 100 mètres sans courbes et intersections
- avoir une zone de transition d'une longueur de 30 mètres après l'intersection et/ou la courbe
- être une rue publique

Une rue ou un tronçon de rue pouvant être ciblé PEUT :

- être une impasse, une rue sans issue, un rond point

### Déposer une demande

Si votre rue respecte les critères d'éligibilité au programme, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet et le remettre au Service de l'urbanisme et de l'environnement par courriel au [urbanisme@saintpaul.quebec](mailto:urbanisme@saintpaul.quebec) ou en personne en vous présentant à la Mairie durant les heures d'ouverture. Une feuille d'approbation signée par au moins 50 % des résidents de votre rue doit également accompagner le formulaire.

**Jusqu'à maintenant, deux demandes ont été acceptées.**

Les rues de Richerences et de la Bourgade font désormais partie du projet «Jeu libre dans la rue».



## Sécurité des piscines résidentielles

De nombreuses modifications au Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Tous les propriétaires actuels et futurs de piscines ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer aux nouvelles normes.

**Plusieurs éléments sont visés par ces nouvelles normes :**

- Les piscines creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables et les spas de plus de 2 000 litres;
- Les enceintes (clôtures);
- Les murs formant l'enceinte et ses ouvertures (fenêtres et portes);
- Les portes d'accès des enceintes et les dispositifs de sécurité passifs;
- Les échelles;
- Les plateformes communément appelées « deck de piscine »;
- Les terrasses rattachées à la résidence donnant sur une piscine;
- Les appareils de fonctionnement de la piscine (filtreur, thermopompe, etc.);
- Le dégagement aux abords des enceintes ou des parois d'une piscine;
- Les plongeurs... Etc.

Consultez tous les détails sur le site Web de la Municipalité au [www.saintpaul.quebec](http://www.saintpaul.quebec).

**Sachez également qu'un permis est requis pour :**

- l'installation d'une piscine creusée, semi-creusée ou hors-terre
- l'installation d'une piscine démontable
- la modification d'une enceinte ou de l'accès d'une piscine
- l'ajout d'une plateforme de piscine

# À mettre à votre agenda!

Collectes des  
encombrants

16  
mars

25  
mai

Retour de la collecte des  
matières organiques de façon  
hebdomadaire

dès le 3  
avril

Collecte spéciale de feuilles  
et de résidus de jardins

15  
mai

## Abris d'auto temporaires

Les abris d'auto temporaires **sont autorisés jusqu'au 15 mai**. Après cette date, il est obligatoire de les démonter et de les entreposer.



## Corvée de nettoyage

2<sup>e</sup> édition

22 avril

Le long du ruisseau Saint-Pierre

Prenez note que cette date pourrait être changée considérant la température. Le port de pantalon long est demandé puisqu'il y a présence d'herbe à puce dans le secteur. La Municipalité fournira des gants et des sacs pour les gens qui désirent s'impliquer dans ce beau geste environnemental.



## Conférence horticole environnement

Les besoins en eau des végétaux - démystifier les arrosages

26 avril à 19 h

Complexe communautaire (20, boul. Brassard)

Conférencier : M. Serge Fortier, spécialiste ayant plus de 40 années d'expérience en horticulture se concentrant sur la recherche et le développement de solutions environnementales en horticulture et jardinage.

Dans un souci d'économie d'eau potable, cette conférence vise à enseigner comment réduire la quantité d'eau potable utilisée pour arroser les plantes afin de réduire le gaspillage.

**Prix de présence à gagner!**

## Journée de don d'arbres et de compost

13 mai de 8 h à 12 h

à l'entrepôt municipal au 70, chemin Delangis

Distribution gratuite de compost, de boutures d'arbres et de fleurs « Rudbeckia Goldstrum », la fleur officielle de Saint-Paul.

Quantités limitées. Compost : quantité limite d'environ 4 chaudières de cinq (5) galons.

## Concours Saint-Paul en fleurs

Inscription du 13 mai au 30 juin 2023

Vous êtes fiers de votre aménagement paysager? Inscrivez-vous au concours Saint-Paul pour recevoir l'un des prix remis en cartes-cadeaux de la Pépinière Saint-Paul.

Nouveauté cette année : Un volet « jardin ». Ajouter de l'agroalimentaire et des aménagements comestibles aussi appelés « foodscaping ».

Tous les détails au [www.saintpaul.quebec](http://www.saintpaul.quebec)

# Ma sécurité



## Service de prévention des incendies

### BIEN SE PRÉPARER EN CAS DE SINISTRE

Vous êtes le premier responsable de votre sécurité!

En situation d'urgence ou de sinistre, il vous revient d'accomplir les premiers gestes pour assurer votre propre sécurité, celle de votre famille et la sauvegarde de vos biens.

Comment se préparer? En ayant en tout temps à la maison une trousse d'urgence contenant les articles essentiels (idéalement rassemblés dans un sac à dos ou un bac) qui vous permettront de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence et que vous pourrez emporter en cas d'évacuation.



### Votre trousse d'urgence devrait contenir

- Eau potable deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours
- Nourriture non périssable provisions pour au moins 3 jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles ayez aussi des piles de rechange
- Lampe frontale ou de poche ayez aussi des piles de rechange ou une lampe à manivelle
- Briquet ou allumettes, chandelles
- Trousse de premiers soins antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.
- Sifflet pour signaler votre présence aux secouristes
- Masques antipoussières pour filtrer l'air contaminé
- Carte routière ou GPS
- Boussole
- Lunettes de soleil, écran solaire
- Canif
- Petit coffre à outils
- Sac à dos
- Tente, sac de couchage, matelas de sol
- Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine
- Articles de toilette
- Médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.)
- Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin).
- Sacs à ordures
- Bottes de randonnée pédestre
- Vêtements imperméables
- Vêtements de rechange

# Sûreté du Québec

## Vigilance – diverses fraudes en circulation

La Sûreté du Québec, invite la population à redoubler de prudence concernant divers stratagèmes de fraude plus présents ces temps-ci.  
**À titre d'exemples :**

### Fraude téléphonique du paiement urgent

Les personnes ciblées ont été appelées par téléphone en mentionnant qu'un de leur proche, souvent un petit-fils, était détenu et avait besoin de quelques milliers de dollars pour être libéré, ou encore une situation où le petit-fils se trouve dans un hôpital à l'extérieur du pays et doit payer immédiatement certains soins médicaux.

Lors de la conversation téléphonique, la mise en scène des fraudeurs implique parfois une personne qui se fait passer pour un policier ou un avocat. Les fraudeurs ont recours à des stratagèmes variés pour arriver à leurs fins et soutirer de l'argent à leurs victimes. Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs profitent de la vulnérabilité de certaines personnes âgées pour leur mettre de la pression.

**C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.**

### Alerte à la fraude par message texte

Plusieurs citoyens nous ont rapporté avoir reçu des messages texte en anglais sur leur cellulaire avec un lien à cliquer pour obtenir un « Anti-Inflation Benefit from CRA » (montant à recevoir pour contrer l'inflation et provenant de l'Agence de revenu du Canada). Le message texte contenait aussi des informations personnelles sur la personne comme son nom, sa date de naissance, son adresse et son numéro d'assurance sociale pour le rendre d'allure légitime ou crédible. Sachez que ce n'est pas la façon de fonctionner des agences gouvernementales qui procèdent par des avis de cotisation ou par la même méthode de dépôt que pour les remboursements d'impôt. Ces messages cachent donc une façon de vous hameçonner et de vous frauder en ayant accès à vos comptes bancaires par exemple.

### Fraudes | Hameçonnage

Un citoyen reçoit un appel téléphonique d'une personne qui prétend être l'employé d'une institution financière et qui l'informe qu'il a été victime de fraude. Celle-ci demande ensuite au citoyen de mettre dans une enveloppe les cartes de crédit et cartes de débit avec leur numéro d'identification personnel et lui indique qu'un employé de l'institution financière passera afin de récupérer l'enveloppe. Il demeure ensuite en ligne avec le plaignant alors qu'un(e) complice se présente à la porte et récupère l'enveloppe. À noter que le nom de l'institution financière apparaît sur les afficheurs, même si le numéro est frauduleux, et que si les gens téléphonent au numéro en question afin de vérifier, le fraudeur répondra en nommant l'Institution financière.

Ces appels sont frauduleux. Les institutions financières ne communiquent pas avec les citoyens dans l'objectif de récupérer des cartes bancaires et de débits avec vos mots de passe.

**Vous devez faire preuve de prudence lorsque quelqu'un prétend travailler pour une institution financière.**

## Quelques conseils pour vous protéger

Si vous recevez l'appel d'une personne que vous ne connaissez pas, demandez toujours le nom de cette personne et de l'entreprise qu'elle représente. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de la compagnie ou du service public qui vous a contacté sur votre relevé de compte ou sur un site web sécurisé (débutant par « https:// ») et vérifiez l'authenticité de la demande qui vous est adressée.

Ne placez jamais vos cartes de crédit ou bancaires dans une enveloppe avec votre numéro d'identification personnelle afin qu'elle soit récupérée par quelqu'un.

Ne cliquez pas sur les liens dans des messages non sollicités.

Ne téléchargez pas les pièces jointes contenues dans des messages non sollicités.

Vérifiez si les messages renferment des fautes d'orthographe.

Ne présumez pas qu'un message est légitime seulement parce que l'adresse courriel semble être la bonne. Les fraudeurs peuvent la modifier.

Méfiez-vous des messages qui semblent provenir du gouvernement du Canada ou d'un organisme d'application de la loi. Ceux-ci ne communiqueront jamais avec vous pour vous offrir des fonds par courriel ou par virement électronique (ex : lien dans un message texte sur le cellulaire).

## Témoins d'actes suspects?

Nous vous invitons à communiquer avec la **Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec**,  
1 800 659-4264,

## Victime de fraude?

Nous vous invitons à communiquer avec les **organismes de services pertinents à votre situation en consultant l'Aide-mémoire ou encore le Centre antifraude du Canada**,

1 888 495-8501,  
[www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm)

# Budget 2022-2023

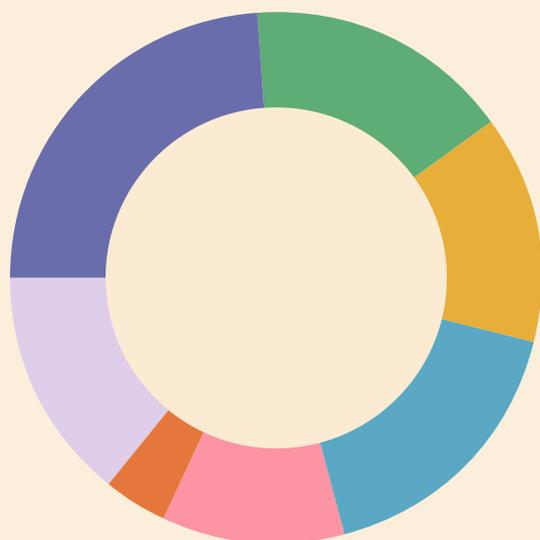
La Municipalité vous présente les prévisions budgétaires 2023, qui ont été adoptées lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022, en comparaison avec les prévisions budgétaires de 2022.

## Revenus

Revenus de sources locales	2022	2023
Taxes foncières générales.....	3 628 325 \$	4 172 500 \$
Taxes foncières - Amélioration du réseau routier .....	471 660 \$	475 800 \$
Taxes foncières, Sûreté du Québec .....	870 800 \$	951 500 \$
Service eau/compensation.....	340 225 \$	363 520 \$
Service égout/compensation .....	249 250 \$	258 750 \$
Répartition locale.....	1 416 704 \$	1 659 715 \$
Enlèvement des ordures.....	409 025 \$	430 925 \$
Service éclairage/compensation.....	37 390 \$	39 080 \$
	<b>7 423 379 \$</b>	<b>8 351 790 \$</b>
Compensation tenant lieu de taxes	2022	2023
Immeubles/écoles élémentaires.....	85 000 \$	95 000 \$
Autres services rendus	2022	2023
<b>Administration générale</b>		
Location - Terrains industriels.....	29 000 \$	30 000 \$
Autres - Photocopies .....	200 \$	150 \$
Publicité - Le Paulois.....	2 250 \$	2 250 \$
	<b>31 450 \$</b>	<b>32 400 \$</b>
<b>Transport</b>		
Location - Abri portatif et divers (fonte, fer).....	400 \$	500 \$
Recouvrement - Voirie .....	10 000 \$	12 000 \$
Location local (70, chemin Delangis).....	5 000 \$	7 500 \$
	<b>15 400 \$</b>	<b>20 000 \$</b>
<b>Hygiène du milieu</b>		
Racc. Aqueduc/égout et compteurs d'eau.....	11 200 \$	11 000 \$
<b>Urbanisme</b>		
Recouvrement - Urbanisme .....	3 000 \$	3 000 \$
<b>Loisirs et culture</b>		
Inscriptions - Cours divers.....	19 000 \$	22 000 \$
Inscriptions - Semaine de relâche .....	5 500 \$	5 500 \$
Inscriptions - Camp de jour.....	91 000 \$	120 000 \$
Location - Terrains sportifs.....	500 \$	350 \$
	<b>116 000 \$</b>	<b>147 850 \$</b>

<b>Autres services rendus (suite)</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Centres communautaires et bibliothèque</b>		
Location de salles .....	7 500 \$	16 000 \$
Revenus de conciergerie .....	1 500 \$	4 000 \$
Amendes et location de volumes .....	50 \$	250 \$
.....	<b>9 050 \$</b>	<b>20 250 \$</b>
<b>Loyers</b>		
Location - Gymnase (école).....	1 000 \$	1 000 \$
Location - Pavillon du Parc .....	1 500 \$	6 000 \$
.....	<b>2 500 \$</b>	<b>7 000 \$</b>
<b>Autres</b>		
.....	<b>50 \$</b>	<b>50 \$</b>
.....	<b>188 650 \$</b>	<b>241 550 \$</b>
<b>Autres revenus de sources locales</b>		
Permis - Fosses septiques .....	450 \$	500 \$
Permis de construction.....	11 700 \$	12 500 \$
Intérêt de banque .....	20 000 \$	60 000 \$
Intérêt arriérés de taxes.....	75 000 \$	68 274 \$
Droits sur les mutations.....	475 000 \$	500 000 \$
Amendes et pénalités.....	45 000 \$	45 000 \$
Remb. Redevances sablières .....	500 \$	1 000 \$
Remb. Rôle en ligne .....	6 000 \$	6 000 \$
Bornes de circuit électrique.....	150 \$	500 \$
Modification zonage .....	750 \$	750 \$
.....	<b>634 550 \$</b>	<b>694 524 \$</b>
<b>Transferts inconditionnels</b>		
Pacte fiscal (TVQ).....	82 000 \$	82 000 \$
<b>Transferts inconditionnels</b>		
Subvention - Programme d'aide à la voirie locale.....	12 000 \$	12 000 \$
Subvention - Passages à niveau .....	10 500 \$	10 500 \$
Subvention - Emplois d'été .....	4 000 \$	4 000 \$
Subvention - Fête de la famille.....	2 500 \$	2 500 \$
Commandites - Mardis d'août .....	1 000 \$	2 000 \$
Commandites - Folies blanches .....	1 000 \$	1 000 \$
Subvention - Politique familiale/MADA.....	0 \$	6 000 \$
Subvention - Collecte sélective .....	0 \$	0 \$
Subvention - Soirée des Bénévoles.....	500 \$	500 \$
Subvention - Progr. d'accompagnement en loisir .....	2 000 \$	3 500 \$
Intérêt - Pavillon du parc Amyot, Préco rue Royale et Place Morin, TECQ, PIQM, bibliothèque .....	42 500 \$	52 000 \$
.....	<b>76 000 \$</b>	<b>94 000 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>8 489 579 \$</b>	<b>9 558 864 \$</b>
+ Affectation - surplus accumulé.....	1 050 000 \$	700 000 \$
+ Affectation - fonds de roulement .....	289 306 \$	243 295 \$
<b>GRAND TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS</b>	<b>9 250 273 \$</b>	<b>10 015 569 \$</b>

# Dépenses



Administration .....	<b>1 589 966 \$</b>
Sécurité publique .....	<b>1 438 404 \$</b>
Transport.....	<b>1 740 690 \$</b>
Hygiène du milieu.....	<b>1 087 947 \$</b>
Urbanisme et environnement .....	<b>402 926 \$</b>
Loisirs et culture .....	<b>1 389 725 \$</b>
Services de la dette et investissement.....	<b>2 367 911 \$</b>

<b>Administration générale</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Centres communautaires et bibliothèque</b>		
Législation.....	229 499 \$	16 000 \$
Application de la loi .....	1 000 \$	1 000 \$
Gestion financière et administrative.....	793 119 \$	864 014 \$
Évaluation .....	90 950 \$	91 084 \$
Autres .....	347 481 \$	396 165 \$
	<b>1 462 049 \$</b>	<b>1 589 966 \$</b>
<b>Sécurité publique</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Police .....	882 030 \$	944 375 \$
Répartition - MRC .....	6 545 \$	8 229 \$
Protection contre l'incendie.....	374 550 \$	386 600 \$
Sécurité civile (services professionnels) .....	60 000 \$	99 200 \$
	<b>1 323 125 \$</b>	<b>1 438 404 \$</b>
<b>Transport routier</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Voirie municipale.....	932 475 \$	1 099 200 \$
Enlèvement de la neige .....	437 650 \$	420 650 \$
Éclairage de rues.....	64 050 \$	67 050 \$
Circulation.....	6 000 \$	12 000 \$
Transport en commun .....	98 265 \$	141 790 \$
	<b>1 538 440 \$</b>	<b>1 740 690 \$</b>

<b>Hygiène du milieu</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Aqueduc .....	350 225 \$	373 520 \$
Traitement des eaux usées .....	107 780 \$	109 610 \$
Égouts .....	150 655 \$	160 265 \$
Enlèvement et destruction des ordures .....	388 540 \$	409 289 \$
Bacs roulants bleus .....	20 485 \$	21 636 \$
Autres (CARA) .....	200 \$	200 \$
Répartition - M .....	13 355 \$	13 427 \$
	<b>1 031 240 \$</b>	<b>1 087 947 \$</b>
<b>Urbanisme et mise en valeur du territoire</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Urbanisme et zonage .....	309 155 \$	340 825 \$
Promotion et développement industriel .....	41 140 \$	45 537 \$
Office municipal d'habitation .....	14 540 \$	16 564 \$
	<b>364 835 \$</b>	<b>402 926 \$</b>
<b>Loisirs</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Complexe communautaire .....	125 025 \$	100 375 \$
Gymnase - école .....	1 500 \$	1 000 \$
Patinoires et anneau de galce .....	64 800 \$	80 250 \$
Parcs et terrains de jeux .....	160 950 \$	174 300 \$
Pavillon du parc .....	35 250 \$	33 400 \$
Activités - camp de jour .....	292 400 \$	368 941 \$
Autres .....	328 385 \$	353 119 \$
Fête de la famille .....	13 290 \$	13 290 \$
Semaine de relâche .....	14 500 \$	15 000 \$
	<b>1 036 100 \$</b>	<b>1 139 675 \$</b>
<b>Culture</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Bibliothèque .....	193 475 \$	213 550 \$
Concert - Mardis d'août .....	27 750 \$	34 500 \$
	<b>221 225 \$</b>	<b>248 050 \$</b>
<b>Autres dépenses</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Frais de financement .....	548 059 \$	767 911 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 525 073 \$</b>	<b>8 415 569 \$</b>
<b>Autres activités financières</b>		
Remboursement capital .....	1 183 200 \$	1 204 500 \$
<b>État activités - investissement</b> .....	<b>542 000 \$</b>	<b>395 500 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 250 273 \$</b>	<b>10 015 569 \$</b>



# Mes loisirs

INSCRIPTIONS

12 au 16 avril | résidents

17 et 18 avril | non-résidents

## Programmation printemps-été 2023

### COMMENT S'INSCRIRE

En ligne | [www.saintpaul.quebec](http://www.saintpaul.quebec)

Par téléphone | 450-759-4040, poste 252 ou 251

Par courriel | [activites@saintpaul.quebec](mailto:activites@saintpaul.quebec)

En personne | À la mairie du lundi au jeudi 8 h à midi et 13 h à 16 h 45 et le vendredi 8 h à midi.

### ADRESSES DES LIEUX :

#### Saint-Paul

**Complexe communautaire**  
20, boulevard Brassard

**Centre Terre et Ciel**  
98, 3e avenue Ouest

**Terrain de tennis du parc Amyot**  
coin des rue Royale et Lasalle

**Pavillon du parc Amyot**  
150, rue Royal

**École la Passerelle, Pavillon  
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
33, boulevard Brassard

#### Joliette

**Club de golf Base de Roc**  
2870, boulevard Base-de-Roc,  
Joliette

### Pour votre information :

Les cartes Visa et Mastercard sont acceptées au Service des loisirs et de la culture.

La description des activités et du matériel nécessaire est disponible sur le module d'inscription en ligne. Les modalités d'inscriptions sont disponibles sur notre site Internet, à la section « Loisirs et culture » ou au Service des loisirs et de la culture.

La tarification familiale applicable est un rabais de 25 % pour le 2<sup>e</sup> enfant inscrit et un rabais de 50 % pour les enfants suivants. (17 ans et moins)

### Des questions ?

Nous vous invitons à communiquer avec **le Service des loisirs et de la culture,**

450 759-4040, poste 252  
[activites@saintpaul.quebec](mailto:activites@saintpaul.quebec)

# Activités jeunesse



Les cours Prêts à rester seuls et Gardiens avertis sont des cours de La Croix-Rouge et sont donnés par Maude Martin en collaboration avec Atout Plus.

## Gardiens avertis

**Samedi 29 avril**  
9 h à 16 h

**Pavillon du parc Amyot**  
**39 \$ | 11 à 15 ans**

Apporter un toutou ou une poupée, papier, crayons et lunch sans noix.

Responsable : Maude Martin de chez Atout Plus

## Prêts à rester seuls

**Samedi 17 juin**  
9 h à 14 h

**Pavillon du parc Amyot**  
**39 \$ | 11 à 15 ans**

Apporter papier, crayons et lunch sans noix.

Responsable : Maude Martin de chez Atout Plus

## Tennis

**Les mardis du 16 mai**  
**au 20 juin**

**Terrain de tennis**  
**du parc Amyot**

**5 à 8 ans - 39 \$**  
18 h à 18 h 45

**9 à 14 ans - 45 \$**  
18 h 45 à 19 h 45

Responsable : Tennis Évolution

# Activités adultes



## Yoga

**Centre terre et ciel - 110 \$**  
Responsable : Marie-Claire Dumont

**Les lundis du 24 avril au 5 juin**  
11 h 30 à 13 h

**Les mardis du 25 avril au 6 juin**  
18 h à 19 h 30

## Badminton libre

**École la Passerelle, Pavillon Notre-Dame-du-Sacré-Coeur**  
**105 \$ | 1 h pendant 7 semaines**

Réservation de plateaux pour 1 h pendant 7 semaines, un responsable doit être identifié à l'inscription.

**Les mardis du 25 avril au 6 juin**  
18 h 30 à 19 h 30  
9 h 30 à 20 h 30  
20 h 30 à 21 h 30

**Les jeudis du 27 avril au 8 juin**  
18 h 30 à 19 h 30  
19 h 30 à 20 h 30  
20 h 30 à 21 h 30

# Activités adolescents et adultes



## Tennis

**Les mardis du 16 mai au 20 juin**

9 h 30 à 10 h 30

**Terrain de tennis du parc Amyot**  
**56 \$ | 15 à 17 ans, 80 \$ | adultes**

Responsable : Tennis Évolution

- 15 ans et +
- Débutant et intermédiaire

## Golf

**Club de golf Base de Roc**  
**84 \$ | 16 à 17 ans - 120 \$ | adultes**

Remise d'une carte-rabais de 40 \$ à tous les inscrits pour venir pratiquer.  
Responsable : Benoit Arcand

### Session printemps

les lundis du 8 mai au 5 juin

Débutant-intermédiaire: 9 h 15 à 10 h 15  
Intermédiaire-avancé: 10 h 30 à 11 h 30

### Session été

les lundis du 26 juin au 24 juillet

Débutant-intermédiaire: 8 h 30 à 9 h 30  
Intermédiaire-avancé: 9 h 45 à 10 h 45

## Formation RCR

**Mardi 9 mai**  
18 h à 22 h

**Complexe communautaire**  
**Gratuit**

Responsable : Francis Middleton

- 15 ans et +



## Formation premier soins

**Mardi 16 mai**  
18 h à 22 h

**Complexe communautaire**  
**30 \$ | 15 à 17 ans, 43 \$ | adultes**

S'adresse aux personnes qui ont suivi la formation RCR

Responsable : Francis Middleton

- 15 ans et +

## Trio Zumba, Piyo et Pound

**Les jeudis du 27 avril au 15 juin**

19 h 45 à 20 h 45

**Complexe communautaire**  
**47 \$ | 14 à 17 ans - 67 \$ | adultes**

Responsable : Audrey Beauclair

- Congé le 11 mai

## Danse country

**Complexe communautaire**  
Les mercredis 19 avril au 31 mai

**Premier pas**  
18 h 25 à 19 h 10

**25 \$ | 14 à 17 ans**

**35 \$ | adultes**

**Débutants**  
19 h 20 à 20 h 20

**25 \$ | 14 à 17 ans**

**36 \$ | adultes**

**Débutants-inter**  
20 h 30 à 21 h 30

**29 \$ | 14 à 17 ans**

**42 \$ | adultes**



## Terrains de tennis, de pétanque et de pickleball

**NOUVEAUTÉ 2023 :**  
**AUCUNE CLÉ NÉCESSAIRE POUR Y AVOIR ACCÈS**

Pour la saison 2023 et afin de pouvoir profiter au maximum des installations sportives extérieures du territoire, il nous fait plaisir de vous confirmer qu'aucune clé ne sera nécessaire pour l'accès aux terrains de tennis, de pétanque et de pickleball situés au parc Amyot. Il sera possible de jouer en tout temps entre 8 h 30 et 22 h. Notez que les cours offerts par le Service des loisirs et de la culture auront priorité ainsi que les activités du club de pétanque Les Copains de Saint-Paul.

## Connaissez-vous le programme de contribution financière aux activités de loisirs?

Tous les résidents de Saint-Paul âgés de moins de 18 ans, suivant des cours ou des activités de loisir qui ne sont pas offerts par le Service des loisirs et de la culture, mais offerts par un organisme ou une entreprise reconnue, peuvent bénéficier d'une aide financière équivalant à 35 % du coût d'inscription rattaché directement au cours ou à l'activité, et ce, jusqu'à un montant maximal annuel de 195 \$ par individu. Ces activités ou cours peuvent être suivis à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire paulois.

Pour en connaître les modalités complètes, consultez le programme de contribution financière aux activités de loisirs disponible sur le site Web de la Municipalité au [www.saintpaul.quebec](http://www.saintpaul.quebec).

La Municipalité de Saint-Paul a un partenariat avec certaines organisations sportives. Ainsi, un tarif « résident » est déjà appliqué par ces organisations lorsque le parent procède à l'inscription de son enfant. Notez qu'il y a des exclusions pour certaines activités dans les différentes organisations, nous vous invitons à vous informer lors de votre inscription.

### Organisations partenaires :

- Club de Baseball Expos de Lanaudière-Nord
- Club de soccer Lanaudière-Nord : CSLN
- Club de patinage artistique Les Étoiles d'Argent
- Association hockey mineur Joliette-Crabtree



# Activités sporadiques gratuites

Le Service des loisirs et de la culture ainsi que la bibliothèque Fernande-Richard sont fiers d'offrir aux familles des activités sporadiques gratuites tout au long de l'année.

Veillez prendre note qu'il est possible de vous inscrire à ces activités SEULEMENT 10 jours avant la date de l'activité désirée afin de permettre à tous les citoyens de participer à chance égale. Ceci s'applique UNIQUEMENT aux activités sporadiques (une fois). Ne s'applique pas aux programmations de loisirs, aux camps de jour et aux événements grand public.



Inscription obligatoire auprès du Service des loisirs et de la culture



Inscription obligatoire auprès de la bibliothèque Fernande-Richard



Aucune inscription requise

## Atelier culinaire parent-enfant Tout chocolat!



**Samedi 18 mars**  
9 h 30 à 10 h 30

### Complexe communautaire

Pâques approche, c'est le bon moment pour explorer le chocolat! Tortues en chocolat et cake pops seront à l'honneur!

Responsable : l'Escouade culinaire

- enfants de 5 à 10 ans
- groupe de 12 équipes | familles de 2 enfants

## Heure du conte avec Marimagine



**Mardi 4 avril**  
18 h 30

### Pavillon du parc Amyot

- Pour les tous-petits

## Bricolage de Pâques



**Samedi 8 avril**  
10 h

### Salle Desjardins de la bibliothèque Fernande-Richard

- enfants de 5 à 8 ans

## Conférence sur la généalogie



**Mardi 18 avril**  
19 h

### Pavillon du parc Amyot

Si la généalogie vous intéresse ou si vous souhaitez en apprendre davantage sur vos origines et vos ancêtres.

Conférencier : Marcel Fournier,  
historien

## Atelier mobile d'estampes miniatures



**Samedi 27 mai**  
Groupe 1 : 9 h 30 à 10 h 30  
Groupe 2 : 10 h 45 à 11 h 45

### Pavillon du parc Amyot

Initiation à la gravure avec gouge sur linoléum, à la gravure sur polystyrène et diverses méthodes d'estampes.

Responsable : Musée d'art de Joliette

- 2 groupes de 15 enfants
- enfants de 5 à 17 ans\* (enfants de moins de 10 ans doivent être assistés par un adulte)

## Heure du conte avec madame Claire



**Samedi 27 mai**  
10 h

### Salle Desjardins de la bibliothèque Fernande-Richard

- Pour les tous-petits



## C'est le printemps, on bouge!

Nous vous proposons des activités sportives en collaboration avec Para'S'cool dont une qui aura lieu le 2 mai, lors de la journée nationale du sport et de l'activité physique!

### Atelier art clownesque et mime



**Samedi 15 avril**

Groupe 1 : 9 h 30 à 10 h 30  
Groupe 2 : 10 h 45 à 11 h 45

**Pavillon du parc Amyot**

Découvrez la tradition du mime et les bases pour en devenir un! Vois aussi l'art clownesque! Atelier agrémenté de numéros et de jeux théâtraux.

Responsable : Animations Clin d'œil

- enfants de 5 à 12 ans
- 2 groupes de 30 enfants

### Cheerleading parent-enfant

**Lundi 17 avril**

Groupe 1 : 18 h 30 à 19 h 30  
Groupe 2 : 19 h 30 à 20 h 30

**Complexe communautaire**

Ouvert autant à la gent masculine que féminine. Venez essayer ce sport en famille! Pyramides, structures, gymnastique, danse, etc.

- enfants de 5 à 12 ans
- 2 groupes de 11 duos (un parent et un enfant)

### Pillow polo

**Mardi 2 mai**

Groupe 1 : 18 h 30 à 19 h 30  
Groupe 2 : 19 h 30 à 20 h 30

**Complexe communautaire**

Manipulations et micro-matches adaptés à l'âge des participants.

- enfants de 7 ans et plus
- 22 personnes par groupe



### Service des loisirs et de la culture

10, chemin Delangis  
450 759-4040, poste 252  
activites@saintpaul.quebec

### Bibliothèque Fernande-Richard

70, boulevard de l'industrie  
450 759-3333,  
biblio@saintpaul.quebec



# PAVILLON DU PARC AMYOT



INSCRIPTIONS

Du 24 au 28 avril 2023

## Camps de jour estival 2023

Inscrivez vos enfants à l'un ou l'autre des sites permanents ou à certaines semaines de camp thématique si vous le souhaitez! Vous trouverez tous les détails dans la programmation du camp de jour qui sera distribuée à la mi-avril.

### IMPORTANT

**Le camp est réservé aux enfants âgés de 4\* à 12 ans de Saint-Paul SEULEMENT**

\*L'enfant de 4 ans doit avoir 5 ans au 30 septembre 2023 et faire son entrée en maternelle 5 ans.

### Enfants présentant des particularités

Si votre enfant présente des besoins particuliers, nous vous invitons à contacter Julie, technicienne en loisir, dès le début du mois d'avril. Ceci nous permettra de mieux connaître les besoins de votre enfant, de mettre les moyens en place afin de l'accueillir adéquatement et aussi de trouver la perle rare qui l'accompagnera tout au long de son été. Vous devrez tout de même faire l'inscription de votre enfant durant la période d'inscription prévue par souci d'égalité.

### Camp de jour régulier

Pavillon du parc Amyot et Complexe communautaire  
Du 26 juin au 18 août | fermé le vendredi 30 juin

### Camp de jour thématique

Pavillon Vert Demain (école la Passerelle)  
Semaines du 3, 10, 17 juillet et du 7 août

**Nouveautés 2023!**  
Camp de jour régulier  
sur 2 sites!  
Camp thématique  
sur un 3<sup>e</sup> site!

### Besoins de plus d'informations?

Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec **Julie, technicienne en loisir**,  
450-759-4040, poste 252,  
campdejour@saintpaul.quebec

# les Folies blanches

## Les Folies blanches 2023 : un week-end mémorable!

Les 27 et 28 janvier dernier avait lieu la 13<sup>e</sup> édition des Folies blanches au parc Amyot! Nous remercions tous nos partenaires et tous les employés municipaux qui ont contribué au succès de l'édition 2023 de «Les Folies blanches» qui a eu lieu le week-end dernier au parc Amyot.

De nombreux Pauloises et Paulois ont participé à l'événement et ont pu apprécier toutes les activités et animations offertes sur place.

Un énorme merci à Desjardins Caisse de Joliette et du Centre de Lanaudière, Kildair Service ULC, Husky, les Imprimeries Durand et Québec Son. Nous remercions également le Club Optimiste de Saint-Paul qui s'implique toujours dans les événements familiaux organisés par la Municipalité.



## Événements à venir

### Fête de la famille



**Samedi 10 Juin**  
Parc Amyot

Venez vous amuser en famille et apportez votre pique-nique! Sur place: jeux gonflables, spectacle pour tous, animations ambulantes et autres activités.

### Rallye des ventes de garages

**samedi 6 et dimanche 7 mai**  
Le long du ruisseau Saint-Pierre

Vous êtes invités à participer à la fin de semaine des ventes de garage sur le territoire de Saint-Paul. La Municipalité mise sur l'attrait collectif de tous ceux et celles qui désirent faire une vente de garage afin d'attirer le plus de visiteurs possibles.

#### Location d'un terrain gratuit au parc Amyot :

- Encore cette année, seuls les résidents de Saint-Paul pourront réserver un terrain au parc Amyot.
- Pour réserver un terrain (maximum de 1 emplacement par adresse civique), **contactez-nous au 450 759-4040, poste 251**, ou présentez-vous en personne directement à la Mairie de Saint-Paul. Les inscriptions auront lieu du 3 au 26 avril 2023.
- Une preuve de résidence sera exigée pour confirmer votre inscription.

#### Carte officielle du rallye :

- Pour inscrire gratuitement votre adresse sur la carte officielle du rallye (vente à votre domicile), contactez-nous au 450 759-4040, poste 220, ou présentez-vous en personne directement à la Mairie de Saint-Paul. Les inscriptions auront lieu du 3 au 14 avril 2023.
- La carte officielle du rallye sera disponible dans la plupart des commerces paulois, sur le site Internet de la municipalité de Saint-Paul et via nos divers médias sociaux.
- Merci à nos précieux partenaires.



# Ma bibliothèque

## HORAIRE RÉGULIER

Lundi | 13 h à 18 h

Mercredi | 13 h à 18 h

Vendredi | fermé

Dimanche | fermé

Mardi | 13 h à 19 h 30

Judi | 13 h à 18 h

Samedi | 13 h à 13 h

## Modification des heures d'ouverture

Les heures d'ouverture de votre bibliothèque municipale ont été modifiées afin de répondre aux besoins des diverses clientèles d'abonnés ainsi que pour désengorger certaines périodes très achalandées. De plus, un horaire d'été sera également en vigueur de la Fête nationale à la fête du Travail, qui est une période moins achalandée.

## Consultez le catalogue de votre bibliothèque et découvrez les nouveautés en ligne!

Pour voir l'éventail des documents en bibliothèque ou pour connaître nos derniers achats, allez sur la page Web Bibli & cie de la bibliothèque Fernande-Richard.

Vous pourrez également réserver votre livre en ligne; nous le mettrons de côté pour vous ou nous vous contacterons dès qu'il sera de retour en bibliothèque. Il faut être abonné pour réserver.

## Bénévoles recherchés!

En raison de sa popularité grandissante, la bibliothèque Fernande-Richard cherche à agrandir son équipe de bénévoles. Vous aimeriez prêter main-forte pour décorer? Animer? Offrir des formations et des ateliers?

Vous êtes les bienvenus!

Contactez-nous au 450 759-3333 ou au [biblio@saintpaul.quebec](mailto:biblio@saintpaul.quebec)

## Des stations-contes à la bibliothèque jusqu'au 27 mars!

Les stations-contes sont des postes d'écoute de contes interactifs pour les jeunes du primaire. Ils seront disponibles à la bibliothèque durant les heures d'ouverture jusqu'au 27 mars inclusivement. Venez les essayer!



## Le portail Bibli & cie : un accès à une multitude de ressources

Rendez-vous sur le portail de Bibli & cie au [biblietcie.ca](http://biblietcie.ca) et faites de nombreuses découvertes intéressantes! En étant abonné à la bibliothèque, ce portail Web vous donne accès gratuitement, entre autres, à :

- Le Curieux : un journal numérique pour les jeunes et les moins jeunes. Un journal numérique québécois et francophone qui explique l'actualité locale et internationale aux jeunes à travers une sélection des nouvelles hebdomadaires et un dossier mensuel sur un sujet plus approfondi. Ce sont des infos fiables sélectionnées et vérifiées par des journalistes.
- Des livres numériques et audionumériques en français et en anglais.
- Des milliers de journaux et de magazines.
- Plus de 1500 cours en ligne couvrant un très large éventail de sujets... et plus encore!

## Une naissance, un livre

Votre bibliothèque vous offre la trousse « Une naissance, un livre »

Vous êtes l'heureux parent d'un tout-petit d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque Fernande-Richard et recevez la trousse du parfait bébé-lecteur de l'Association des bibliothèques publiques du Québec, offerte gratuitement par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

La trousse du parfait bébé-lecteur inclut le magnifique livre exclusif de Mathieu Lavoie *Une maman*, un magnifique tout-carton rempli de douceur et de poésie.

La trousse contient également différents outils de stimulation au monde mes mots et de l'écrit :

- Les guides *Lire avec votre enfant* et *Chanter avec votre enfant*, produits en collaboration avec le Département d'orthophonie — UQTR;
- Ainsi qu'une édition spéciale de 24 pages du magazine *Naître et grandir*.

Bienvenue à tous les nouveaux parents et leur tout-petit!

N.B. La demande doit être effectuée durant la première année de vie de l'enfant.

# Ma communauté

L'équipe du Club Optimiste de Saint-Paul ainsi que du Comptoir vestimentaire tiennent à remercier tous les gens qui ont donné à la guignolée pour leur générosité. Ce fût une année record avec un montant total de 10 293 \$ en dons en argent et entre 4 000 \$ et 5 000 \$ en denrées alimentaires. Soulignons également le travail précieux des bénévoles sans qui il n'aurait pas été possible de recueillir tous ces dons ainsi que les entrepreneurs et commerces locaux qui ont participé. **Merci à tous!**

## Club de pétanque les copains de Saint-Paul

Venez-vous amuser tous les mercredi soirs au parc Amyot avec les membres du Club de pétanque « Les Copains de Saint-Paul ». Les activités débuteront le mercredi 3 mai prochain.

La carte de membre, au coût de 20 \$, sera en vente lors de période d'inscriptions le mercredi 4 mai dès 18 h au parc Amyot.

Bienvenue à toutes et tous!

### POUR INFORMATIONS :

Christiane et Roland, responsables  
**450 754-2642 ou 450-803-7438**

## Club Optimiste de Saint-Paul inc.

Chers concitoyens, concitoyennes, bonjour,  
Plusieurs activités du Club Optimiste ont eu lieu dans les derniers mois :

- La clinique de sang a recueilli 68 dons de sang; MERCI aux donateurs.
- La guignolée « Optimiste » a ramassé plus de 4000 \$ afin d'aider nos plus démunis; en leur nom, MERCI. Cette somme s'ajoute donc aux autres activités reliées à la guignolée de St-Paul.
- Un grand MERCI pour votre encouragement à l'achats des gâteaux aux fruits et surtout à nos partenaires qui les ont gracieusement mis à votre disposition.
- Nous avons eu une remise Méritas à l'école en mars à la suite de la seconde étape.
- Il y a eu les activités en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.

Et en mai, nous serons au parc Amyot, le samedi seulement cette année, pour le coin nourriture des ventes de garage.

Si ces activités t'inspirent, viens nous voir, on a une place pour toi dans notre équipe.

**Facebook : @Club-optimiste-de-St-Paul-de-Joliette**  
**Courriel : optimistest-paul@outlook.com**



## Comptoir vestimentaire de St-Paul 70, chemin Delangis

Votre comptoir vestimentaire de Saint-Paul vous remercie pour vos dons... de vêtements!

La mission du comptoir vestimentaire consiste à offrir aux gens à faible revenu des vêtements usagés et autres commodités à bas prix. À l'aide de bénévoles dévoués(es) qui s'investissent à l'année pour faire des miracles afin de donner une 2<sup>e</sup> vie aux vêtements que vous souhaitez donner au suivant, c'est toute la communauté qui bénéficie des services rendus par l'organisme.

Toutefois, sachez que le comptoir vestimentaire ne récupère pas les meubles, les jouets, les électroménagers. Ces objets doivent être remis à des organismes spécialisés tels que la Société Saint-Vincent-de-Paul de Joliette ou la Joujouthèque, pour ne nommer que ceux-ci. Nous constatons un nombre grandissant, voire inquiétant, de personnes qui déposent dans les coffres de dons des objets brisés, des jouets non fonctionnels, des vêtements qui ne peuvent pas être réparés.

Nous vous remercions pour vos dons, nous vous invitons toutefois à vous assurer que ceux-ci répondent à notre mission première, soit celle d'offrir aux gens à faible revenu des vêtements usagés.

### Le comptoir vestimentaire est accessible au public aux moments suivants :

Lundi ..... 13 h à 16 h  
Mercredi ..... 18 h 30 à 20 h  
Samedi ..... 13 h à 16 h

**L'organisme vous remercie pour vos généreuses contributions et pour votre indispensable collaboration!**



## Club Social de St-Paul

C'est avec plaisir que nous avons accueilli des nouveaux membres pour l'année 2023. Les activités du Club Social de Saint-Paul Inc. ont lieu les mardis après-midis au Complexe Communautaire de Saint-Paul de 13 h à 17 h.

- Pétanque sur tapis, cartes, bingo, contribution volontaire (2 fois par mois)
- Thé, café, tisane, grignotines, etc.

Nous vous invitons à vous joindre à nous.

### **POUR INFORMATIONS :**

Alain Forget  
**450 754-2746**



## Aux bonheurs des aînés Lanaudière

### **Aider les aînés à se maintenir en forme**

#### **Activités de mise en forme**

des options tous les jours, chaque semaine, toute l'année. Pour seulement 20\$ pour toute la session

- Yoga
- Cardio muscu
- Stretching
- Latino 55 (zumba)

#### **Club des sportifs (pour tous!)**

Pour essayer de nouvelles activités et repousser vos limites. Gratuit pour les membres de l'organisme

- 29 mars : boxe
- 5 avril : tournoi de badminton amical
- En mai : golf et Arbraska

### **Faites-nous vos suggestions!**

### **Vous aider à mieux manger pour mieux vieillir**

Gratuit pour les membres de l'organisme

- Ateliers de cuisine santé
- Ateliers de cuisine intergénérationnelle
- 28 mars : Conférence sur la culture de plantes médicinales avec Édith Lachapelle (À fleur de pot)

\*Série d'ateliers à venir en mai et juin sur la culture de potagers surélevés

### **Vous aider à maintenir une saine santé mentale**

Gratuit pour les membres de l'organisme

- Ateliers d'art-thérapie : aquarelle, pastel, etc.
- Cours de photographie et expositions
- Groupe d'écriture des mémoires

Opportunités de bénévolat avec les enfants et les aînés et plus encore!

### **VOUS N'AVEZ QU'À NOUS CONTACTER POUR INFORMATIONS OU DEVENIR MEMBRE**

Personnes de 55 ans et plus

**222, 4<sup>e</sup> Avenue, Crabtree**  
**450-754-2348**  
**abdalanaudiere@gmail.com**

### **HORAIRE :**

Tous les matins du lundi au jeudi de 9h00 à midi  
Les mardis et les jeudis après-midi de 13h00 à 16h00

## FADOQ Saint-Paul

### Convocation assemblée générale extraordinaire

Les membres réguliers sont convoqués afin de décider du maintien ou de la fermeture du Club FADOQ Saint-Paul.

**Le jeudi 6 avril 2023, à 13 heures**  
**Au 20 boulevard Brassard, Saint-Paul**  
**(Centre communautaire Saint-Paul)**

#### Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

1. Mot de bienvenue et présentation des représentants de FADOQ - Région Lanaudière
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Constatation du quorum
5. Ouverture de l'assemblée
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. État de situation du Club FADOQ - Saint-Paul
8. Maintien ou fermeture du Club de l'âge d'Or St-Paul-de-Joliette - décision par vote
9. Levée de l'assemblée

**626, boul. Manseau, Joliette (Québec) J6E 3E6**  
**450 759-7422** | télécopieur: 450 759-8279  
[www.fadoqlanaudiere.ca](http://www.fadoqlanaudiere.ca)

### Besoins d'informations supplémentaires?

N'hésitez pas à communiquer avec **Édith Monette, responsable du développement régional, FADOQ - région Lanaudière**

450-759-7422, poste 231,  
[loisirs@fadoqlanaudiere.ca](mailto:loisirs@fadoqlanaudiere.ca)

## Félicitations et remerciements

### Félicitations aux propriétaires de la ferme Karibel à Saint-Paul

La Municipalité désire souligner la réussite des propriétaires de la Ferme Karibel, située à Saint-Paul, qui ont appris qu'ils sont premiers au palmarès de Lactanet des 25 meilleurs troupeaux laitiers au pays!

Chaque année, Lactanet reconnaît l'excellence de 25 fermes du pays pour la gestion de leur troupeau laitier, selon l'indice de performance du troupeau (IPT).



### Merci à Loisir et Sport Lanaudière

Dans le cadre de son programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air, Loisir et Sport Lanaudière a remis une subvention à la Municipalité afin qu'elle puisse offrir les journées d'initiation au « fat bikes » qui ont eu lieu l'hiver dernier ainsi que faire l'achat de nouvelles raquettes pour le prêt aux citoyens. Nous les remercions!



**www.LOCATION GONFLABLES.com**

Location de jeux gonflables et d'accessoires de fêtes



**514 236-1249**

www.locationgonflables.com  
info@locationgonflables.com

7G rue Amyot  
St-Paul de Joliette



DANS VOTRE QUOTIDIEN DEPUIS 70 ANS



www.groupe-gaudreault.com

**Laissez-vous TRANSPORTER**

info@groupe-gaudreault.com



450 759 3008

**Engagés,  
à vos côtés**

Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes présents dans les moments qui comptent.

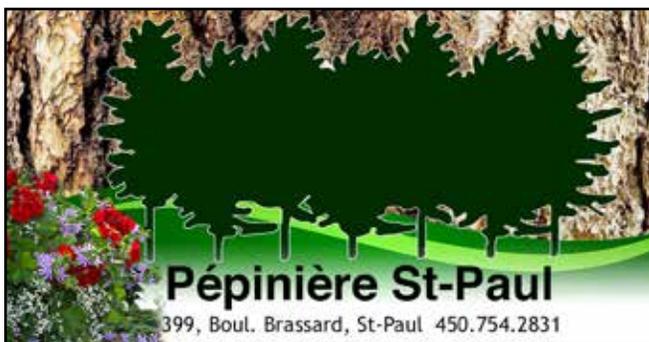




**Julie Olivier**  
Courtier immobilier résidentiel

B. 450 759.3008  
C. 450 368.6065  
jolivier@remaxprestige.ca

*Votre courtier au cœur de St-Paul!*



**Pépinière St-Paul**

399, Boul. Brassard, St-Paul 450.754.2831

**SERVICE DE CONTENEUR**

699, BOULEVARD BRASSARD,  
ST-PAUL DE JOLIETTE, QC  
J0K 3E0

LUNDI AU VENDREDI  
**7 H 30 À 16 H 30**  
SAMEDI  
**8 H 30 À 12 H 00**



**RECYCLER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

PETITE ET GRANDE QUANTITÉ

**450-754-2839**  
**1 877-753-2839**

RMRECYCLAGE@HOTMAIL.COM  
WWW.RMRECYCLAGE.COM



**BÉTON MALO**

*Fier membre depuis 1946*

**450.756.6612**



(450) 753-9914  
garagegenereux@videotron.ca

**GARAGE GÉNÉREUX 2013 INC.**  
mécanique générale | anti-rouille | vente et poses de pneus

44, boul. brassard, St-Paul de Joliette (Québec) J0K 3E0

**DCA**  
COMPTABLE  
PROFESSIONNEL  
AGRÉÉ inc.



T 450 756.1851 F 450 756.0226  
611, boul. de l'Industrie  
St-Paul-de-Joliette (Qc) J0K 3E0

rodeocreatif.com  
450 867-1202

**RODEO** boîte créative

Logo | site web | publicité | édition

**MERCI À NOS PARTENAIRES!**